

Module n°5 : Gestion de la paie du personnel non médical

Contexte

Ce module traite de la gestion de la paie du personnel hospitalier non-médical.

Objectifs

- Maîtriser les principes de l'établissement d'un bulletin de paie et de la rémunération.
- Identifier les composantes de la rémunération et les éléments obligatoires selon les statuts et les situations.
- Identifier les difficultés dans le calcul du traitement des agents titulaires et non titulaires.
- Maîtriser les procédures relatives aux situations particulières impactant la rémunération.

Programme

Les principes de l'établissement d'un bulletin de paie et de la rémunération :

- le fondement statutaire de la rémunération des fonctionnaires ;
- les règles de base et conditions générales de la paie : déclarations sociales ;
- les différentes rubriques d'un bulletin de paie.

Les composantes de la rémunération et les éléments obligatoires selon les statuts et les situations :

- les principes de la rémunération ;
- les composantes de la rémunération ;
- les éléments obligatoires communs à tous les agents placés dans la même situation.

Les difficultés dans le calcul du traitement des agents titulaires et non titulaires :

- les éléments accessoires et facultatifs à la rémunération principale et leur mode de calcul ;
- les différentes retenues imputables au traitement brut ;
- les différentes positions statutaires.

Les procédures relatives aux situations particulières impactant la rémunération :

- les variations de la rémunération ;
- le cumul d'activité ;
- le bulletin de paie, le cycle de la paie et le mandatement.

Public
Métiers administratifs

Exercice
2020

Nature
AFR

Organisé par
OBEA

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 4 février au 23 mars 2020

Module 1 : statut du personnel non médical
PESSAC

GROUPE 2

Le 6 février 2020

Module 2 : contrats de travail
PESSAC

GROUPE 3

Du 20 février au 21 février 2020

Module 4 : modalités de décompte du temps de travail
PESSAC

GROUPE 4

Du 16 mars au 17 mars 2020

Module 5 : gestion de la paie du personnel non médical
PESSAC

GROUPE 5

Le 25 mars 2020

Module 6 : gestion des accidents de service et des maladies professionnelles
PESSAC

GROUPE 6

Le 26 mars 2020

Module 3 : l'avancement
PESSAC

GROUPE 7

Le 17 juin 2020

Module 2 : Contrats de travail

GROUPE 8

Le 18 juin 2020

Module 6 : Gestion des accidents de service et des maladies professionnelles

GROUPE 9

Le 19 juin 2020

Module 3 : L'avancement

GROUPE 10

Du 14 septembre au 29 septembre 2020

Module 1 : Statut du personnel hospitalier non médical

GROUPE 11

Du 29 septembre au 30 septembre 2020

Module 4 : Modalités de décompte du temps de travail

GROUPE 12

Du 8 octobre au 9 octobre 2020

Module 5 : Gestion de la paie du personnel non médical